

Le Siècle à Venir

Hénoch et Élie sont-ils au ciel ?

Nous avons vu précédemment que l'âme n'est pas immortelle et, par conséquent, elle ne monte pas au ciel. L'homme est une âme comme le sont aussi les animaux. Nous avons expliqué que celui qui meurt entre tout simplement dans le long sommeil de la mort. Suite à cela, nous avons reçu quelques lettres d'auditeurs nous demandant des précisions sur certains passages bibliques.

On me demande si Hénoch et Élie sont montés directement au ciel. Bien entendu la réponse est NON, puisque Jésus Lui-même nous a fait savoir que: *“Personne n'est monté au ciel, si ce n'est celui qui est descendu du ciel, le Fils de l'homme”* (Jean 3:13).

Puisque notre Sauveur est descendu du ciel, Il doit savoir ce qui s'y passe et aussi qui s'y trouve.

La Bible nous confirme que: *“Tous les jours d'Hénoch furent de trois cent soixante-cinq ans. Hénoch marcha avec Dieu, PUIS IL NE FUT PLUS, parce que Dieu le prit”* (Genèse 5:23-24).

Dans son épître aux Hébreux, Paul donne d'autres précisions à ce sujet. Il écrit: *“C'est par la foi qu'Hénoch fut enlevé pour qu'il ne vit point la mort et qu'il ne PARUT PLUS parce que Dieu l'avait enlevé, car avant son enlèvement, il avait reçu le témoignage qu'il était agréable à Dieu”* (Hébreux 11:5).

Dans le récit de la Genèse, Moïse ajoute: *“Hénoch âgé de soixante-cinq ans, engendra Métuschélah. Hénoch après la naissance de Métuschélah, marcha avec Dieu trois cents ans et il engendra des fils et des filles”* (Genèse 5:21-22).

Ces versets ne nous disent pas qu'Hénoch **marche encore** avec Dieu. Non, ils affirment qu'il **marcha** avec Dieu pendant 300 ans, pas une année de plus. S'il était monté au ciel, s'il se trouvait près de Dieu, alors il continuerait à marcher avec Dieu. Mais il ne marche plus avec Lui aujourd'hui. Comme c'est le cas pour tous ceux qui sont morts, Hénoch dort du sommeil profond de la mort.

Puisqu'il avait appris qu'il était agréable à Dieu, nous pouvons donc en déduire qu'il marcha par la foi. Vous savez sans doute que sans la foi, il est impossible d'être agréable à Dieu (Hébreux 11:6).

Lorsque nous examinons le livre de la Genèse et que nous y découvrons l'expression: *“Tous les jours”* d'un tel *“furent de”* tant d'*“années”*, cela signifie que ce personnage vécut pendant ce nombre d'années.

Hénoch vécut trois cent soixante-cinq années, après quoi il mourut.

Beaucoup de gens supposent que, puisqu'il fut enlevé, cela signifie qu'il ne mourut point. Mais ce n'est pas ce que Moïse écrit, il ne dit pas non plus qu'il est monté au ciel.

Revoyons encore une fois ce que révèlent les Écritures à son sujet: *‘Hénoch marcha avec Dieu, puis il ne fut plus, parce que Dieu le prit.’* Nous trouvons cela dans Genèse 5:24 et Paul ajoute: *“Hénoch ne parut plus parce que Dieu l'avait enlevé.”*

Que devons-nous conclure de cet enlèvement? Faut-il supposer qu'il alla au ciel? Croire cela ne tiendrait pas compte de ce que Christ a affirmé: *“Personne n'est monté au ciel”* (Jean 3:13).

La Bible déclare simplement qu'on ne le trouva plus, **Dieu le prit**. Cette expression ne signifie nullement qu'il est monté au ciel et qu'il devint ainsi un être immortel, spirituel.

Le mot original grec, *metatithemi* a le sens de transférer, de transporter vers un autre endroit. Après la mort d'Hénoch, Dieu prit son corps, Il l'enleva, Il le transféra pour qu'il ne fut plus trouvé. Dieu l'enleva et l'ensevelit, comme Il le fit pour Moïse.

“Moïse, serviteur de l'Éternel, mourut là, dans le pays de Moab, selon l'ordre de l'Éternel. ET L'ÉTERNEL L'ENTERRA dans la vallée, au pays de Moab, vis-à-vis de Beth-Peor. Personne n'a connu son sépulcre jusqu'à ce jour” (Deutéronome 34:5-6).

Il est fort possible que Dieu fit cela pour éviter que le peuple ne se prosterne devant la dépouille de Moïse, ne fasse des reliques qui deviendraient l'objet d'un culte.

Si nous examinons bien les Écritures, nous constatons que le corps d'Hénoch a tout simplement été transporté dans un autre endroit.

Enlever ou transporter ne signifient pas rendre immortel. Dans Colossiens 1:13 l'apôtre Paul écrit que: *“Le Père... nous a délivrés de la puissance des ténèbres et nous a transportés dans le royaume du Fils de son amour.”*

Sommes-nous déjà transportés dans le Royaume? Non, les chrétiens n'ont cessé de mourir depuis que Paul a écrit cela. Ils ont toujours un corps composé de chair et de sang.

D'ailleurs Paul a ajouté: *“Ce que je dis, frères, c'est que la chair et le sang ne peuvent hériter le royaume de Dieu et que la corruption n'hérite pas l'incorruptibilité”* (I Corinthiens 15:50).

N'oublions pas qu'avant sa conversion, le chrétien était plongé dans les ténèbres de ce monde, mais il a été transféré, transporté des ténèbres à la lumière du Royaume de Dieu au moment de sa conversion.

“Tous ceux-là, à la foi desquels il a été rendu témoignage, n'ont pas obtenu ce qui leur était promis.” C'est ce que Paul écrit dans Hébreux 11:39 et il poursuit en écrivant: *‘Dieu ayant en vue quelque chose de meilleur pour nous, afin qu'ils ne parviennent pas sans nous à la perfection’* (Hébreux 11:40).

Si Hénoc se trouvait déjà près de Dieu, ces deux versets nous induiraient en erreur. Mais la Parole de Dieu est la vérité, par conséquent, nous pouvons avoir la certitude, qu'il n'a pas obtenu ce qui lui était promis, parce qu'il ne pouvait pas parvenir **sans nous** à la perfection, tout comme les autres cités dans ce chapitre.

L'objet de la promesse, la vie éternelle, leur sera accordée au retour du Christ, pas avant. C'est pourquoi Paul ajoute: *“C'est dans la foi qu'ils sont tous morts SANS AVOIR OBTENU les choses promises”* (Hébreux 11:13). Hénoc fait partie de tous ceux-là, comme vous le constaterez en lisant le chapitre 11 de l'épître aux Hébreux.

Cependant, qu'est-ce que Paul a voulu dire en écrivant: *“C'est par la foi qu'Hénoc fut enlevé **pour qu'il ne vit point la mort**”* (verset 5)?

Remarquez bien que ce passage n'affirme pas qu'il ne mourut point, mais qu'il ne vit point la mort. Qu'est-ce que cela signifie?

Tout homme doit mourir, même le Christ est mort. La Bible confirme qu'il n'y a point de juste, pas même un seul et que le salaire du péché c'est la mort, mais la mort éternelle. Voyez donc cela dans Romains 3:9-19 et 6:23.

Ceci est aussi valable pour Hénoc qui ayant vécu jusqu'à l'âge de 365 ans, marcha avec Dieu pendant 300 ans. Ce n'est qu'à partir de sa 65e année qu'il décida de faire la volonté de Dieu, de marcher selon Ses commandements et Ses lois.

Il y a une première mort, mais il en existe une seconde. De par notre nature, nous sommes tous destinés à la première mort. Mais la seconde mort est destinée au pécheur, sauf s'il se repent sincèrement et marche avec Dieu. C'est pour éviter cette seconde mort que Jésus est venu sur terre. L'apôtre Jean écrit: *“Heureux et saints ceux qui ont part à la première résurrection! La SECONDE mort n'a point de pouvoir sur eux...”* (Apocalypse 20:6).

Jésus a parlé d'une mort qui peut être évitée. Il affirma: *“En vérité, je vous le dis, si quelqu'un garde ma parole, il ne verra jamais la mort”* (Jean 8:51). Et il ajouta: *“Quiconque vit et croit en moi ne mourra jamais”* ou ne mourra pas pour toujours (Jean 11:26).

Dans ces passages il n'est pas question de la première mort qui est réservée à tous les hommes (Hébreux 9:27). Hénoc l'a donc connue, mais il échappera à la seconde mort qui ne touchera aucun de ceux qui participeront à la première résurrection.

Voyons maintenant ce qui arriva à Élie. Pour bien comprendre cet événement, lisez donc tout le deuxième chapitre du second livre des Rois. Achazia, roi d'Israël étant mort, la volonté divine était qu'Élisée prenne la place d'Élie.

À cet effet, Dieu a fait les choses d'une manière telle que le peuple ne puisse croire qu'il s'agissait d'une disgrâce pour Élie. Voyons ce qui se passa alors qu'il était en compagnie d'Élisée: *“Comme ils continuaient à marcher en parlant, voici, un char de feu et des chevaux de feu les séparèrent l'un de l'autre et Elie monta au ciel dans un tourbillon...”* (II Rois 2:11 et 13).

Élie ne monta pas au ciel où se trouvait le trône de Dieu. Toutefois, il ne pouvait rester indéfiniment en l'air. Il fut transféré dans un autre endroit, car dix ans après son enlèvement, Élie écrivit une lettre à Joram, roi de Juda, qui avait suivi les voies des nations païennes, faisant ainsi le mal aux yeux de l'Éternel.

Dieu Se servit encore d'Élie pour adresser une lettre à Joram, lisons-là: *“Joram fit même des hauts lieux dans les montagnes de Juda; il poussa les habitants de Jérusalem à la prostitution et il séduisit Juda. Il lui vint un écrit du prophète Élie, disant: Ainsi parle l'Éternel, le Dieu de David, ton père: Parce que tu n'as pas marché dans les voies de Josaphat, ton père... parce que tu as entraîné à la prostitution Juda et les habitants de Jérusalem... voici l'Éternel frappera ton peuple... et toi il te frappera d'une maladie violente... jusqu'à ce que tes entrailles sortent par la force du mal”* (II Chroniques 21:11-15).

Cette lettre écrite par Élie, dix ans après son enlèvement, fut transmise au roi et reconnue comme émanant de lui. Ceci prouve qu'on le savait vivant quelque part. La Bible n'indique pas le nombre d'années qu'il vécut encore après l'envoi de ce document.

Élie était un homme comme vous et moi (Jacques 5:17), soumis à la mort. Il se trouve au nombre des prophètes qui moururent dans la foi sans avoir encore obtenu les promesses (Hébreux 11:13, 32, 39).

Supposer que Dieu lui octroya le pouvoir de mener une existence sans fin qui, déjà compterait près de trois mille ans, c'est contredire la Bible. Élie était **mortel**, sujet à la mort. Après avoir été enlevé dans les airs, il passa les dernières années de son existence autre part sur terre, vivant à la manière de n'importe quel être humain, jusqu'au moment où il s'éteignit de mort naturelle.

Hénoch et Élie sont morts comme tous les autres avant nous! Ils sont retournés à la poussière de la terre, où ils attendent la résurrection des justes qui aura lieu lorsque le Christ viendra établir Son Royaume sur cette terre.

✉ **Le Siècle à Venir asbl**

Allée du Grand Chéniât, 30
B6280 – Loverval
Belgium

☎ (32) 071-221.308

📠 (32) 071-221.389

💻 le.siecle.a.venir@brutele.be